

Comment trouver un stage au CAST ?

Vous pouvez passer par une candidature spontanée ou répondre à une offre de stage. En cas de candidature spontanée, vous devez nous envoyer une lettre de motivation précisant vos objectifs et joindre votre **CV**.

Avec ces documents, **le CAST peut** chercher un lieu de stage si, bien sûr, elle n'est pas en mesure d'offrir ce stage elle-même.

2. En cas de succès, **le CAST** vous confirme la tenue de votre stage.

3. Une convention de stage vous sera expédiée avec les modalités détaillées.

4. Avec notre fiche d'inscription et notre convention de stage, vous vous rapprochez de votre établissement pour nous faire expédier votre convention de stage que nous vous retournerons signée. Il y aura donc 2 conventions :

- Une convention tripartite (**CAST/ Votre établissement/ Vous-même**)
- Une convention bipartite (**CAST/Vous-même**) qui sera explicite sur les conditions de séjour.

5. Lorsque le stage se fait à votre seule initiative, la convention de stage que le **CAST** vous expédie, sera à signer (*délai d'acheminement par poste aller/retour 3 semaines !*).

6. Le CAST vous enverra des documents comprenant notamment, un budget approximatif du stage relatif aux frais que vous aurez à payer dès votre arrivée.

7. Une attestation vous sera également délivrée si nécessaire pour les formalités de demande de visa ou de bourse.

Combien peut vous coutez votre séjour de stage

Durée	Montant/jours
1 à 2 mois	20 €
+ de 2 mois	12 €
Groupe de 5 étudiants et plus	12 €

***NB:** Ces frais sont à virer sur le compte ou à régler à la comptabilité de l'association par le stagiaire une fois arrivé à Kpalimé.*

Que servent les frais de participation :

Les frais de participation incluent :

- ✓ Les frais d'hébergement,
- ✓ Les frais de restauration,
- ✓ Les frais d'eau et d'électricité
- ✓ Les frais d'appui au fonctionnement de l'association,
- ✓ Les frais d'accès à l'internet,

Les frais de participation n'incluent donc pas:

Les loisirs (Les excursions, etc.),

Les consommations et dépenses personnelles (achats de souvenirs),

Les frais éventuels d'hôpitaux

Toutefois le CAST prend en charge tout déplacement qui rentre dans le cadre du stage.

Quels sont les moyens mis en œuvre pour l'accueil des stagiaires :

Des petites cases ventilées dans un espace vert où l'on peut respirer l'air frais et vivre dans des conditions d'hygiène assurées.

Des espaces pour les activités toujours dans un souci de transmission de compétences et d'échange

Un cuisinier personnel pour les visiteurs ;

Un personnel disponible pour répondre aux questions des visiteurs, pour transmettre leur culture et leur assurer une sécurité pendant le séjour.